



COMMUNIQUE DU CONSEIL DU COTON ET DE L'ANACARDE

RELATIF A LA PASSATION DE CHARGES A LA DIRECTION GENERALE

Suite au Conseil des ministres du mercredi 10 juillet 2024, Monsieur Mamadou BERTE, anciennement Directeur Général Adjoint, a été désigné en qualité de Directeur Général par intérim, en remplacement de Dr Adama COULIBALY.

Le jeudi 11 juillet 2024, sur convocation de son Président, le Conseil d'Administration du Conseil Coton Anacarde, réuni en session extraordinaire a endossé ces décisions et réservé un bon accueil nouveau Directeur Général. Cette session a été rehaussée par la présence effective du Ministre d'État, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, Monsieur Kobénan Kouassi ADJOUANI, Ministre de tutelle de cette structure.

La cérémonie de passation de charges entre Dr Adama COULIBALY, Directeur Général sortant et Monsieur Mamadou BERTE, Directeur Général par intérim a eu lieu le vendredi 12 juillet 2024 au siège de l'Institution, au 15^{ème} étage de l'Immeuble CAISTAB, à Abidjan-Plateau.

La passation de charges s'est déroulée sous la supervision de Monsieur Jean Emmanuel Kouadio YAO, Inspecteur Général du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières, assisté de Monsieur EHUI Félix Bernard Koutoua, Conseiller Technique, de Monsieur ATTA Kouamé François, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation et de Monsieur SORO Fozié, Directeur des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération Internationale.

Dr Adama COULIBALY, dans sa prise de parole, a remercié le Chef de L'Etat et l'ensemble des membres du Gouvernement pour la confiance qu'ils lui ont témoignée durant l'exercice de ses fonctions à la tête du Conseil du Coton et de l'Anacarde, avant d'assurer son successeur de son entière disponibilité pour toutes les informations nécessaires à la bonne conduite de sa mission.

Le Directeur Général par intérim, Monsieur Mamadou BERTE a, à son tour, exprimé sa gratitude et son infinie reconnaissance au Président de la République et félicité son prédécesseur pour le travail abattu, tout en le remerciant pour sa disponibilité. Il a promis d'inscrire sa mission dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Président de la République SEM Alassane OUATTARA, qui a bien voulu lui accorder sa confiance en le nommant à cette responsabilité.

Il a tenu à rassurer l'ensemble des acteurs et partenaires nationaux et internationaux de l'industrie du coton et de l'industrie du cajou sur sa détermination à poursuivre la mise en œuvre de la politique de développement des deux filières et le respect des engagements du Conseil du Coton et de l'Anacarde.

Fait à Abidjan, le 12 juillet 2024

Le service communication